



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 décembre 1998

[PAS

D'ANNEXE]

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 Décembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 24 Décembre 1998

**Recueil des Décisions L. 2122-22 du Code Général des Collectivités
Territoriales**

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M.
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre
GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M.
Hervé LAMPIN, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE,
M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à M. Alain PAGE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine REYSSAT

Recueil des Décisions L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

1.	L-98381	<i>Informatique</i> Convention de formation 'Passage à l'an 2000' avec l'APAVE
2.	L-98426	<i>Bâtiments</i> Entretien et maintenance du chrono au stade René Gaillard
3.	L-98425	<i>Bâtiments</i> Entretien et maintenance du chrono au stade Espinassou.
4.	L-98365	<i>Bâtiments</i> Abonnement pour la télésurveillance à distance des locaux de la pépinière d'entreprises, avenue Salvador Allendé.
5.	L-98446	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel territorial - Convention passée avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale - Formation bureautique : migration Windows 95 dispensée aux agents
6.	L-98471	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel territorial - Convention passée avec le Conservatoire National des Arts et Métiers des Pays de la Loire - Participation de M. Pierre LEUPE au séminaire ICH Ouest 1998
7.	L-98463	<i>Direction du Secrétariat Général</i> Contrat d'abonnement avec la Société LAMY pour l'accès au service LAMYLINÉ
8.	L-98473	<i>Direction Ressources Humaines</i> Formation du personnel territorial - Convention passée avec le Centre de Formation au Management Public - Participation de Mme Véronique GUIGNE au stage : temps de travail dans la Fonction Publique Territoriale
9.	L-98476	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> Location d'un immeuble 11 quai Cronstadt, par la Ville de Niort, pour le "Pôle Régional des Métiers d'Arts"
10.	L-98366	<i>Bâtiments</i> Contrat d'intervention sur alarme à la pépinière d'entreprise

Recueil des Décisions L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

11.	L-98477	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> CONTRAT DE LOCATION FORUM DES BRIZEAUX APPARTEMENT N ° 3 - 45 RUE DES JUSTICES A NIORT A MONSIEUR MORENO CHRISTOPHE ET MADEMOISELLE BOURBON VALERIE
12.	L-98283	<i>Urbanisme & Affaires Immobilières</i> Convention entre la Ville de NIORT et Monsieur Dominique BOYER - mise à disposition d'un immeuble sis 112 rue Jean Jaurès
13.	L-98450	<i>Informatique</i> Contrat de maintenance et d'assistance technique avec la Sté KALLISTO, concernant le logiciel KLS Forms Windows

14.	L-98449	<i>Informatique</i> Contrat de cession de droit d'usage avec la Sté KALLISTO, concernant le progiciel KSL Forms pour plate-forme Windows
15.		
16.		
17.		
18.		
19.		
20.		

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

Envoyé en Préfecture le ?
Enregistré en Préfecture le ?
Pour ampliation, certifié conforme

no de prefecture

[Ordre du jour](#)